

PIERRE COLLOMB

Sport et Etat

Le 14 décembre 1991 tous les journaux télévisés du soir s'ouvrent sur l'arrivée de la flamme olympique à Paris et sa réception par les plus hautes autorités de l'Etat. Depuis, pour le frisson d'un instant de participation au sacré, des millions de spectateurs se massent sur le parcours de la flamme gagnant Albertville. L'événement n'est pas sans signification. Il met en évidence que si le sport est devenu l'objet d'intérêts politiques il le doit à la conjugaison de plusieurs facteurs. Le premier facteur est le développement des médias audiovisuels : le hit-parade de l'Audimat est monopolisé par les grandes manifestations sportives que ce soit au plan international (Jeux olympiques, Coupe du Monde de football) ou au plan national (Superbowl aux Etats-Unis, Roland-Garros et finales de coupe ou championnat en France...). Le second facteur réside dans le fait que le sport produit des richesses économiques ; telle est l'une des raisons qui poussent les nations (et pas seulement les villes comme le prétend le discours officiel) à se disputer l'organisation des grandes manifestations. Le troisième facteur est que le sport n'est pas seulement spectacle ; il est véritablement une valeur du monde moderne. Il est fraternité universelle, épanouissement individuel, liberté, courage, confiance, jeunesse, gratuité, esprit de décision et d'entreprise. Il est la forme pure de la manifestation du mérite : on y crée artificiellement l'égalité des chances pour y reconnaître un vainqueur incontestable. Il fait la part au rêve et au merveilleux. En un mot c'est le Bien ! Il importe peu de savoir si cette présentation du sport est le fait de la langue de bois des sportifs, répond à la réalité ou constitue une mystification (sur cette question, on consultera les thèses de D. Maliesky et M. Gros). Constatons seulement que, pour l'essentiel, elle est reçue.

Aussi noble que choyé par les médias le sport est un moyen idéal

pour faire passer un message. Tout récemment, la participation du basketteur américain « Magic » Johnson, qui venait de révéler sa séropositivité, a conféré une efficacité sans précédent aux campagnes de prévention du sida. Pour le politique, dont l'image est souvent dégradée dans l'opinion, quelle tentation d'apparaître à côté du chevalier blanc des temps modernes ! On ne peut s'étonner dans ces conditions que le sport soit l'objet des sollicitations des politiques. Les rapports entre le sport et la politique sont de plus en plus fréquemment des rapports de pouvoir. Mais le pouvoir n'est pas nécessairement tout entier là où on le croit. Comment ne pas relever que lors de la désignation des villes organisatrices des Jeux de 1992, deux premiers ministres en exercice, MM. Chirac et Gonzalès, ont fait le voyage de Lausanne pour *solliciter* du Comité international olympique l'attribution des Jeux à Paris et Barcelone ? Comment ne pas relever que dans les dossiers de candidature de Paris et Albertville figure une attestation du Président de la République certifiant que pendant la durée des Jeux, le « droit olympique » sera « naturellement » seul applicable, ce qui signifie qu'il prendra le pas sur le droit français en cas de contrariété. Que les juristes contestent la valeur juridique d'un tel document n'enlève rien à la réalité du fait qui traduit la détention d'un pouvoir. M. Samaranch a autant de pouvoirs que certains chefs d'Etat. Il est d'ailleurs quelquefois reçu comme tel. M. Havelange, président de la Fédération internationale de Football dicte à la France, candidate à l'organisation de la Coupe du Monde 1998, sa politique d'équipement en stades (exigence du « grand stade » actuellement prévu à Melun-Sénart).

La révérence ainsi manifestée en permanence par le politique à l'égard du sportif n'est évidemment pas innocente.

Le pouvoir politique compte bien en retirer quelque profit. Affirmant servir le sport il espère aussi s'en servir. Le sport est facilement utilisable. Il peut l'être en tant qu'image ; dans ce cas le politique se conduit en quelque sorte en parasite du sport : il n'entrave pas son développement, il le favorise même, mais procède à sa récupération. Mais le sport peut être utilisé contre lui-même : il peut être sacrifié pour les besoins de la politique. Dans ce cas le sport est véritablement une arme.

I. L'IMAGE

La fonction de représentation du sport est aujourd'hui bien connue et s'exerce à tous les niveaux. « Le supporter est d'abord un

homme qui se contemple dans un champion », écrit A. Blondin. Quelle aubaine pour le politique ! S'il parvient à s'associer au champion, le citoyen-supporter ne lui sera-t-il pas acquis ? Du lien ainsi établi entre le sport et le politique il résulte que le sport donne une image de la nation. Il en découle également que le sport traduit aussi l'état des relations diplomatiques d'une nation.

A / L'image de la nation

Par le sport, la nation affirme son existence, sa politique, sa force.

« Tous les peuples sous le joug ont repris conscience d'eux-mêmes par des mouvements physiques en commun. Un athlète qui étend le bras, c'est un signe pour un individu, mais 10 000 athlètes qui étendent le bras en même temps sur la place publique, c'est un signe pour une nation. C'est ainsi qu'est née la Tchécoslovaquie », écrit Giraudoux évoquant le mouvement sokol.

Lors des grandes manifestations sportives, un drapeau qui flotte au vent, un hymne qui retentit attestent de l'existence d'une nation. Les pays accédant à l'indépendance réclament immédiatement leur reconnaissance sportive. Tel a été le cas autrefois des peuples anciennement colonisés. Il en est ainsi aujourd'hui pour les Etats fédérés des pays socialistes en cours d'éclatement. Les exploits espérés des footballeurs ukrainiens ou des basketteurs croates et lithuaniens constitueront à n'en pas douter des signes tangibles de l'apparition de ces Etats sur la scène internationale. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la reconnaissance sportive soit un enjeu politique d'importance : « La présence des athlètes de la RDA sur le podium des vainqueurs, c'est la meilleure réponse aux revanchards de Bonn », pouvait dire W. Ulbricht au temps où la thèse occidentale de l'unité de l'Allemagne n'avait pas encore prévalu.

Le sport permet également à une nation de symboliser sa politique en donnant d'elle une image chaleureuse et généreuse. Il en est ainsi au plan interne français. Léo Lagrange a attaché son nom à une politique du sport loisir reflétant la priorité du Gouvernement du Front populaire : le sort du travailleur. Jean Borotra s'est efforcé sous Vichy de mettre en place une politique pour la jeunesse et une politique de sport de haut niveau par laquelle le champion nouveau « deviendrait l'expression du dynamisme du pays » (Gay Lescot, *Sport et éducation sous Vichy*, PUL, 1991, p. 97). Depuis, cette utilisation du sport comme image de la nation ne s'est jamais démentie. « La santé des athlètes est la preuve de la santé du régime », affirmera

G. Pompidou. Tout près de nous la victoire en Coupe Davis de « l'équipe de Noah » a, bien que l'intéressé soit français d'origine, instantanément été utilisée comme exemple d'une intégration réussie.

Il en est de même au plan international. Le sport y est également utilisé pour promouvoir une politique. On se souvient qu'en 1936 Hitler voulait, à l'occasion des Jeux, faire la preuve de la supériorité de la « race aryenne ». Par la suite ce sont les pays socialistes qui ont le mieux exploité l'importance du sport pour leur image de marque. Le sport y est présenté comme l'émanation d'un effort collectif, désintéressé, alors qu'à l'Ouest il illustre la course au profit égoïste s'exposant ainsi aux pires perversions. Car si le sport peut servir à valoriser l'image d'un régime, il peut aussi être utilisé pour dégrader celle du régime adverse. Dans cette véritable guerre des images la stratégie est, à l'Est, d'opposer la pureté socialiste à la dépravation capitaliste ; à l'Ouest, elle consiste à opposer le sportif occidental aisé, libre, imaginatif et heureux au sportif de l'Est, machine disciplinée voire robotisée. Ainsi l'utilisation du sport pour l'image d'une nation peut aussi être dangereuse et se retourner contre celui qui y recourt. La défunte RDA n'a pas suffisamment vécu pour voir le dopage ternir son image sportive triomphante.

Enfin, le sport permet à la nation de donner une image de sa force. *Civium vires, civitatis vis*. Si le pouvoir politique accorde ses faveurs aux sportifs, c'est pour qu'ils gagnent, qu'ils montrent que le régime est un *winner*. Là encore l'incidence de la victoire est politique. « Une manifestation internationale engage toujours sinon le prestige du moins le renom d'une nation », dira F. Missoffe en 1967. C'est qu'en sport on ne gagne pas par hasard mais parce que l'on est mieux préparé. Le sport moderne croit au progrès : *citius, altius, fortius*.

Le champion rejoint le cosmonaute et annonce l'homme de demain. On ne s'étonne pas dans ce contexte que les Jeux de Moscou s'ouvrent sur un message adressé en direct aux spectateurs du stade Lénine par deux cosmonautes soviétiques depuis leur Soyouz. Ce sport rationalisé permet de mesurer les progrès des nations. L'adversaire vaincu est celui que l'on laisse derrière soi dans la marche vers le progrès. Dès lors, « chaque nouvelle victoire sportive est une victoire pour la forme soviétique de société... » ; en 1966 le vice-président H. Humphrey incite les Américains à « prouver qu'une société libre peut surpasser l'URSS dans le développement du sport amateur » ; en 1976, les athlètes tchécoslovaques partant pour Montréal prêtent serment de faire tous leurs

efforts pour que leurs résultats « témoignent du développement de (la) société socialiste ». La compétition des athlètes devient la compétition des nations. Le sport devient alors le reflet des relations internationales.

B / L'image des relations diplomatiques

Le sport est fréquentation. Si le champion est l'image de la nation, la rencontre sportive signifie que l'autre pour être adversaire n'en est pas moins fréquentable. Cependant le caractère fréquemment idéologique des affrontements politiques au XX^e siècle fait que quelquefois l'autre n'est pas seulement l'adversaire, il est le mal. Dès lors le sport reflète l'état des relations internationales : il traduit le degré d'acceptation des régimes. Dans le combat idéologique il n'est pas de place pour la trêve : le mal absolu n'est pas fréquentable et la rencontre sportive ne peut être possible. On peut alors parler de « boycott passif ». L'Espagne franquiste refuse de rencontrer l'URSS ; Israël est considéré comme un Etat « européen » pour éviter les problèmes que ne manqueraient pas de poser des rencontres avec les pays arabes. Lorsque le consensus des nations se fait pour désigner le mal, c'est l'autorité sportive qui prendra souvent le relais pour interdire les mauvaises fréquentations (Afrique du Sud, Irak...).

En revanche, l'acceptation de la compétition signifie que l'autre n'est pas inacceptable. En conséquence, les mutations dans les relations sportives internationales précèdent ou traduisent les mutations dans les relations diplomatiques. L'illustration la plus célèbre de cette correspondance est constituée par ce qu'il est convenu d'appeler la « diplomatie du ping-pong ». Lors d'un championnat du monde au Japon en avril 1971 un échange de maillots entre compétiteurs américain et chinois est complaisamment rapporté par les médias. Les autorités gouvernementales qui cherchaient depuis quelque temps un rapprochement saisissent la balle au bond et les Chinois invitent une équipe américaine à effectuer une tournée dans leur pays. L'invitation est d'autant plus remarquée et significative que le tennis de table est un sport majeur en Chine. Chou-en-Laï reçoit les athlètes américains et leur déclare : « Vous avez ouvert un nouveau chapitre dans les relations entre le peuple américain et le peuple chinois. » Le mécanisme est enclenché. Trois mois après Kissinger est en Chine et le 25 octobre 1971 l'ONU remplace en son sein Formose par la Chine populaire.

Ce véritable conte de fées diplomatique a été présenté comme

l'illustration d'une technique nouvelle de rapprochement entre gouvernements hostiles : par le sport les Etats s'adressent des signes traduisant l'évolution de leur diplomatie. Sans doute l'analyse n'est-elle pas inexacte, mais elle est, peut-être, insuffisante. On peut, en effet, se demander si les signes ainsi effectués ne s'adressent pas tout autant à l'opinion publique nationale qu'au gouvernement étranger. Le sport est un révélateur de l'opinion publique. En 1900 l'absence de manifestation anti-allemande au cours des Jeux de Paris fait penser aux observateurs qu'une normalisation des relations franco-germaniques est possible. La même conclusion fut tirée en 1931 du déroulement normal du premier match de football entre les deux pays depuis la précédente guerre. En revanche peu après l'intervention de 1968 la victoire de l'équipe tchécoslovaque de hockey sur son homologue soviétique déchaîne l'enthousiasme des spectateurs. Aujourd'hui il y a tout lieu de penser que c'est dans un stade plutôt que dans un théâtre lyrique que s'exprimerait le sentiment national à l'égard de l'étranger ou de l'occupant.

Le sport peut donc servir de test. Il mesure l'état de l'opinion publique et prépare celle-ci aux virages de la politique étrangère du pays. Le partage — ne serait-il qu'apparent — des mêmes valeurs sportives — aussi nébuleuses soient-elles — rend l'adversaire présentable. C'est ainsi que le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Espagne et l'URSS fut précédé par un spectaculaire changement d'attitude de l'Espagne sportive envers l'URSS. En 1964 elle accepta, à la grande surprise des observateurs, de rencontrer en coupe des nations de football l'adversaire soviétique que le sort lui avait désigné, alors qu'elle avait jusque-là refusé de le faire. Cela ne voulait-il pas signifier au peuple espagnol que, pour rester l'adversaire, l'URSS devenait fréquentable ?

Rencontrer est une chose, organiser une autre. Dans la course à la reconnaissance, se voir confier l'organisation d'une grande manifestation sportive est immédiatement reçu et utilisé comme un label d'honorabilité. C'est bien ce qu'avaient compris Hitler pour les Jeux de 1936 et le général Videla pour la Coupe du Monde de football en 1978. « Le combat idéologique Est-Ouest affecte directement le choix des villes où se tiennent les Jeux. La décision de tenir les Jeux à Moscou est la preuve décisive de la justesse de la politique étrangère de l'URSS », affirmait en 1980 le manuel du militant soviétique. Mais trop c'est trop ! Admettre l'adversaire est une chose, le glorifier en est une autre. Selon la conjoncture politique, il n'est pas question de laisser le mal obtenir la consécration en se

présentant sous les traits du bien. L'utilisation du sport va alors changer de nature. De la subtile et discrète récupération politique du sport dans laquelle le politique rend hommage au sportif, on passe à une brutale irruption du politique dans le sport. Pour atteindre l'adversaire il faut alors atteindre la compétition elle-même. Le sport est victime de cette utilisation politique parce qu'il n'est plus qu'une arme au service de la politique.

II. L'ARME

La subordination du sport au politique se traduit par l'apparition directe de l'Etat sur la scène sportive. Le sport sera, au prix de son sacrifice, utilisé pour ternir l'image de l'Etat.

L'arme du sport peut être brandie contre l'Etat de l'intérieur de celui-ci. Ainsi, le FLN intime en avril 1958 l'ordre de quitter la France à quinze joueurs professionnels de football d'origine algérienne — certains de grand renom — opérant en métropole. Ces joueurs vont constituer une « équipe algérienne » qui effectuera une tournée dans les pays amis. Cette spectaculaire opération ne vise pas seulement à affirmer l'existence de l'Algérie ; elle vise aussi à signifier le refus de l'intégration et le démembrement de la France de « Dunkerque à Tamanrasset ». De même les sprinters noirs américains T. Smith et J. Carlos utilisent lors des Jeux de Mexico en 1968 la cérémonie des récompenses pour manifester au nom du *Black Power*. Le poing levé, ganté de noir, au-dessus de leurs têtes baissées pendant qu'est hissée la bannière étoilée et que retentit l'hymne américain, ils signifiaient au monde entier leur refus des lacunes du système politique américain.

L'arme du sport peut également être brandie contre l'Etat par un autre Etat afin de le contraindre à adopter une politique déterminée. La politisation du sport emprunte alors la forme d'un moyen de pression dont le boycott est la plus connue. Il peut s'agir alors d'un boycott-exclusion, comme celui pratiqué à l'égard de la « Rhodésie blanche » et surtout de l'Afrique du Sud : le pouvoir politique interdit aux sportifs de rencontrer leurs homologues des pays ainsi mis à l'index. Il peut s'agir de boycott - non-participation visant à discréditer une manifestation sportive dont le pays organisateur espérait retirer une consécration. Ainsi s'explique le boycott des Jeux de Moscou par les Etats-Unis. Il s'agissait de banaliser l'importance idéologique de la tenue des Jeux à Moscou et d'éviter qu'elle soit présentée comme une reconnaissance par le

monde entier de la qualité de la société socialiste (D. Vernet et A. Giraud, *Le Monde*, 16 et 17 juillet 1980).

On peut s'étonner ou se scandaliser de cette utilisation du sport. Elle est pourtant très explicable. Le combat idéologique est très largement symbolique ; le combat sportif, également ; guerre et sport échangent leurs langages. L'arme du sport ne peut être que parfaitement adaptée au combat idéologique : elle est en effet très commode à mettre en œuvre et plus efficace qu'on ne le croit lorsqu'on y a recours.

A / *Une arme commode*

L'arme du sport est une forme d'arme morale, plus facile à manier que l'arme militaire ou économique. On peut lui reconnaître trois avantages.

En premier lieu, le coût en est la plupart du temps supporté par les autres. « Les autres » ce peut être celui que l'on veut frapper. Ainsi les boycotts frappent-ils l'Etat organisateur. Ils le frappent dans son image. Le sport fournit une image ; l'arme du sport vise l'image. L'appel au boycott permet de construire de l'adversaire une image négative de société hostile, malveillante, incapable de maîtriser ses forces mauvaises. Les boycotts frappent également l'Etat organisateur au plan économique en le privant des considérables retombées financières espérées de la manifestation (Jeux olympiques de Los Angeles en 1984 et surtout de Moscou en 1980, puisque les télévisions américaines sont les principaux acheteurs des droits de retransmission). « Les autres » peuvent être également les sportifs eux-mêmes privés ainsi du moyen de promotion professionnelle que constitue la haute compétition. C'est la raison pour laquelle le mouvement sportif s'insurge contre cette utilisation politique du sport qui conduit à la prise en otage d'athlètes innocents. Certes l'Etat boycotteur supporte lui-même un coût avec la perte de médailles utiles à son prestige. En fait ces opérations étant ponctuelles et limitées, elles ne peuvent porter atteinte à son image. La compétition sportive est éphémère ; la prochaine victoire fera très vite oublier la médaille perdue. De ce point de vue, l'arme sportive représente une grande différence avec l'arme économique qui coûte autant à celui qui l'utilise qu'à celui qu'elle vise. A cet égard il est très révélateur de constater que les sanctions sportives contre l'Afrique du Sud ont, pour l'essentiel, précédé les sanctions économiques et qu'elles ont longtemps été moins radicales voire

inexistantes dans les disciplines à retombées économiques (sport automobile, motocyclisme...).

En deuxième lieu, l'arme sportive est une « arme propre ». Elle ne laisse pas de traces, ne provoque, à la différence de l'arme militaire ou de l'arme économique, aucune destruction ou dégradation ; elle n'atteint pas un pays dans sa vitalité profonde. Le dégât est sportif et surtout moral : les esprits sont frappés. Mais l'arme sportive n'engage pas l'avenir : du jour où elle cesse d'être utilisée le retour au *statu quo ante* peut être immédiat. Si le pays cible a changé de politique, le nouveau régime ne pâtit en rien du passé. La fraternisation avec l'adversaire d'hier est même rapidement possible, d'autant que seule la population sensibilisée au sport lui tiendra rigueur de l'utilisation de l'arme sportive.

En troisième lieu, enfin, l'arme sportive est en quelque sorte universelle. L'arme militaire ou économique est l'arme du plus fort. Son maniement peut être dangereux lorsque le rapport de forces est plus égal qu'on ne l'imaginait (Vietnam, Afghanistan...). L'arme sportive peut être l'arme des faibles, comme celle des forts. Elle est à la disposition de quelques Noirs de Harlem ne pouvant compter que sur la puissance de leurs jambes. Utilisée par l'Etat elle obéit à la loi du nombre : il n'est pas étonnant de voir les pays en voie de développement y recourir (boycott des Jeux de Montréal en 1976 pour protester contre la présence de la Nouvelle-Zélande coupable d'entretenir des relations sportives avec l'Afrique du Sud). Elle est adaptée à une vision « onusienne » du monde et du sport.

B / Une arme efficace

Le sport est souvent présenté comme un substitut à la guerre et l'on pourrait imaginer que l'arme du sport ne soit en fait qu'un sabre de bois. Le boycott des Jeux de Moscou n'a pas été suivi par 81 pays — dont de nombreux occidentaux — sur 143 ; l'URSS n'a pas immédiatement évacué l'Afghanistan comme le réclamait le Président Carter. Le boycott des Jeux de Montréal n'a pas conduit le CIO à en exclure la Nouvelle-Zélande, etc. La tentation est forte de parler d'échecs. Ce serait, nous semble-t-il, avoir une vision simpliste des choses. « Il ne faut pas juger dans l'ordre du sport seulement des positions dont la raison d'être et les finalités sont politiques » (F. Guilhaudis, p. 259). Pour mesurer l'efficacité réelle de l'arme du sport il faut tenir compte de trois de ses caractères essentiels.

Il s'agit tout d'abord d'une arme psychologique : elle sensibilise l'opinion publique à un problème pas toujours bien connu du grand

public. Le poing ganté des sprinters noirs américains a fait connaître au monde entier le mouvement du *Black Power*. L'attentat de Munich en 1972 contre la délégation israélienne par un commando de Septembre Noir a placé le problème palestinien au cœur de l'actualité. Le boycott des Jeux de Moscou ne peut-il être considéré comme ayant contribué à mettre en pleine lumière le sort des dissidents soviétiques et à éviter que la guerre d'Afghanistan ne devienne une guerre oubliée ? Ne peut-on considérer que le boycott a installé ces questions dans les médias en leur donnant une place de choix ?

Il s'agit ensuite d'une arme à long terme, puisque morale et travaillant les esprits. C'est un investissement. Avec le recul on s'étonne de voir la balance de l'Histoire pencher du côté des causes pour lesquelles elle a été employée. Les pays ayant des relations sportives avec l'Afrique du Sud ont cessé d'en avoir ; ainsi sous la menace de voir nos représentants exclus des JO de Moscou le Gouvernement français a rendu impossible, par un refus de visas, la tournée des Springboks en France. L'URSS a fini par quitter l'Afghanistan ; l'Afrique du Sud a supprimé sa politique d'apartheid... Certes, il est difficile de mesurer la part de l'arme du sport dans ces évolutions, mais il serait excessif de la tenir pour négligeable.

Il s'agit enfin d'une arme qui agit autant de l'intérieur que de l'extérieur. A l'extérieur, nous l'avons vu, elle mobilise l'opinion publique mondiale. A l'intérieur, elle ébranle la détermination de la population du pays visé en lui donnant mauvaise conscience et en lui faisant perdre confiance dans son Gouvernement. C'est que par le biais du sport l'information circule mieux. La censure lui aurait-elle dissimulé les opérations militaires en Afghanistan que le peuple soviétique en aurait eu connaissance : ne pouvant ignorer le boycott de « ses » Jeux, il n'aurait pu manquer de s'interroger sur ses raisons. De même, il n'est pas interdit de penser que le boycott de l'Afrique du Sud a pu provoquer quelque évolution dans l'opinion blanche voyant ses sportifs obligés de s'expatrier voire de changer de nationalité pour continuer à participer aux compétitions internationales.

L'arme sportive est donc adaptée au combat idéologique. Elle est insidieuse parce que incolore en raison de la revendication permanente par le sport de son insignifiance politique ; elle est insaisissable parce que morale, voire idéologique, et son efficacité ne connaît pas de frontières matérielles. Surtout, la manifestation sportive offre à la politique une magnifique caisse de résonance. Sans doute peut-on déplorer ce renversement des valeurs : l'intérêt

pour l'information est plus développé lorsqu'il s'agit de sport que de politique. Il serait intéressant de pouvoir mesurer à quel point le sport permet à la population de prendre connaissance des problèmes politiques étrangers. Gageons que ce ne serait pas négligeable. Si cette opinion devait être vérifiée on s'étonnerait moins du recours fréquent à l'arme sportive. On pourrait cependant continuer à le regretter.

Pour autant, l'arme sportive constitue-t-elle une arme d'avenir ? La disparition de l'affrontement Est-Ouest, l'avènement d'un nouvel ordre international fondé sur des valeurs communes pourraient la priver de l'essentiel de son domaine d'élection. Par ailleurs l'évolution du sport trop fréquemment marquée par l'apparition de déviations (commercialisation, dopage...) pourrait la priver de son utilité, en faisant perdre aux sportifs leur apparence de chevaliers des temps modernes. De fait, on constate aujourd'hui que l'image du sport qui est utilisée est une image brouillée. On joue sur la multiplicité des formes du sport (sport-spectacle, sport-épanouissement personnel, sport-exploit...), pour en extraire, selon les circonstances, celle qui peut être utilisée avec bonheur en oubliant les autres, un temps moins valorisantes. Pour autant on ne peut encore considérer que l'image du sport soit véritablement atteinte en profondeur dans le grand public et surtout dans les médias. Doit-on cependant voir dans ces pratiques le signe que le sport perd de sa force symbolique ? Doit-on considérer que cette évolution peut rendre l'arme du sport obsolète ? Il nous paraît prématuré de l'imaginer.

BIBLIOGRAPHIE

Baggio Jacques, *Le nationalisme sportif*, Bordeaux, Mémoire Sc. Po., 1973.

Bouet Michel, *Signification du sport*, Paris, Ed. Universitaires, 1968.

Collomb Pierre (ouvrage collectif sous la direction de), *Sport, droit et relations internationales*, Economica, 1988, notamment les contributions de M. Gros, J.-M. Dol, C. Lapeyre et J.-F. Guilhaudis.

Gros Manuel, *Sport et politique à travers l'analyse du discours sportif*, Thèse Lille, 1982.

Maliesky Dominique, *Sport et politique. Le boycott des Jeux de Moscou : une crise multidimensionnelle*, Thèse Paris I, 1988-1989.

Meynaud Jean, *Sport et politique*, Ed. Payot, 1966.

RÉSUMÉ. — *Le combat idéologique et le sport ont tous deux recours aux symboles. Il n'est pas étonnant que le sport soit utilisé pour le succès de la politique des Etats. Le sport véhicule l'image d'une nation, de sa force, de sa politique nationale et internationale. Dans les luttes des Etats il constitue une arme commode, peu coûteuse, « propre », universelle ainsi qu'une arme efficace qui agit à long terme, alarme l'opinion mondiale et déstabilise l'adversaire de l'intérieur.*